

Lyon, 27 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole inaugure la chaufferie biomasse de Givors

Cet après-midi, Bruno Bernard, Président de la Métropole et Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président délégué au climat et à l'énergie ont inauguré la nouvelle chaufferie biomasse de Givors qui sert à alimenter le réseau de chaleur urbain de la ville. La chaufferie rénovée par le groupe Idex dans le cadre de sa délégation de service public*, alimente 2 700 équivalents logements. Elle a été entièrement modernisée et fonctionne au bois-énergie. Le réseau de chaleur urbain de Givors est désormais alimenté à 74% par de l'énergie renouvelable.

Cette chaufferie bois est adossée à la chaufferie existante du quartier des Vernes, et permet une extension conséquente du réseau depuis le quartier des Vernes jusqu'au Rhône avec un doublement de l'énergie distribuée, 6 km de réseau supplémentaires et 19 nouveaux bâtiments raccordés. Le bois utilisé est de 3 types : les déchets de bois propre qui proviennent d'un rayon de moins de 40 km de la chaufferie, le bois issu de la gestion des parcs urbains de l'agglomération lyonnaise et le bois issu de forêts situées à moins de 100 km et gérées durablement (un quart étant certifiées PEFC). Le bois est transformé en combustible, c'est-à-dire déchiqueté en plaquettes forestières sur 2 plateformes dont une située à Vernaison, à moins de 10 km de la chaufferie.

Les travaux ont été menés de 2019 à 2021 et les équipements mis en service au début de cette année. Les investissements, portés par IDEX (environ 10 M€), ont été soutenus par l'ADEME via le Fonds Chaleur.

Le réseau distribue dorénavant une énergie à **74% renouvelable**, les 26% restants étant du gaz naturel. Une production de 4 300 tonnes de CO₂ sera ainsi évitée chaque année.

Il comporte 10 abonnés principaux parmi lesquels plusieurs bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat), des établissements publics (Ville de Givors, Ministère de l'Intérieur, Hôpital de Montgelas) et scolaires (lycée Louis Aragon, collège Lucie Aubrac).

Les réseaux de chaleur ou de froid urbains constituent un pilier incontournable de la politique de transition énergétique de la Métropole. Ils représentent à eux seuls 50% du potentiel pour doubler la part d'énergie renouvelable et de récupération (ENR & R) dans les consommations d'énergie du territoire.

Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président délégué au climat et à l'énergie : « *Énergie verte mais aussi et surtout énergie sociale, les réseaux de chaleur urbains sont non seulement moins chers que les autres systèmes de chauffage (chaudières gaz, convecteurs électriques, ...) mais aussi bien moins soumis aux soubresauts des prix de l'énergie que l'on connaît actuellement avec des tarifs contractualisés par la Métropole. L'objectif à 2026 est de desservir 200 000 équivalent-logements (83 000 en 2020) sur l'ensemble du territoire métropolitain avec un taux d'énergie renouvelable et de récupération de plus de 65%. 13,7 M€ d'investissements sont prévus dans le cadre de la PPI 2021-2026* ».

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

Pour les bâtiments qui ne pourront pas être raccordés aux réseaux de chaleur, la Métropole a développé **la Prime éco-chaleur**, en partenariat avec l'ADEME et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC). Ce nouveau service d'accompagnement et **d'aides financières jusqu'à 70%**, s'adresse aux professionnels, associations, promoteurs, bailleurs et collectivités qui souhaitent installer une chaufferie bois, une installation solaire thermique, une pompe à chaleur géothermique ou déployer un réseau de chaleur privé. Financée par l'ADEME, la prime éco-chaleur vise à favoriser le développement des Énergies Renouvelables thermiques sur le territoire.

Pour rappel, **le chauffage représente plus de 50% des besoins d'énergie sur le territoire de la Métropole.**

** Le réseau de chaleur urbain (RCU) de Givors fait l'objet d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) entre la Métropole de Lyon et l'entreprise Idex. Ce contrat a été signé en Juillet 2017, pour une durée de 25 ans, soit une échéance en Juin 2042.*

À propos d'Idex - www.idex.fr

Fondé en France en 1963, Idex est aujourd'hui présent au travers de 100 agences en France Métropolitaine et DOM TOM, et compte 4 900 ingénieurs et techniciens spécialisés. L'entreprise spécialisée dans les services à l'énergie et à l'environnement permet à ses clients d'optimiser leur modèle énergétique, de la production d'énergie à la maîtrise de leur consommation. Partenaire des industriels, Idex propose des solutions inscrites dans leur démarche de développement durable. Idex assure la gestion durable des bâtiments publics et privés. Capable d'exploiter toutes les énergies du territoire (biomasse, géothermie, énergies de récupération...), Idex accompagne sur le long terme les collectivités dans leurs projets d'infrastructures énergétiques.